



Sélective IDF – Finale A GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

ATTENTION:

- la participation aux Interdépartementales est indispensable pour accéder à cette Sélective Fédérale.

Rappel :

La sélection au Trophée Fédéral est définie à partir des résultats de la SEULE Sélective IDF : se référer au RT GAc 2023, au Plan d'Action IDF et aux lettres FFGYM GAc.

LIEU: Halle Christiane Guillaume
2 rue du bateau lavoir
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Accès RER C, Tramway T2, bus 123, ligne 12 Mairie d'Issy.

DATE: **Dimanche 26 mars 2023**
Horaire prévisionnel :
Matin : FED B : 9h30 -13h00
Après-midi : FED A : 14h15 - 16h00
Ouverture Gymnase: 8h00

MATERIEL : Praticable dynamique

REGLEMENT : Règlement technique fédéral 2022/2023
Plan d'Action IDF 2023

Tous les points des règlements seront strictement appliqués et donc les sanctions prévues pour non-respect ; le cas échéant, les amendes devront être réglées avant le passage des compétiteurs.

JUGES : La tenue des juges doit être conforme au Règlement Technique GAc 2022/2023. Le nombre de juges doit être conforme au Plan d'Action IDF. Tout juge n'assistant pas à la réunion de juges sera considéré comme absent.

Rappel : Le club doit engager le(s) juge(s) en même temps que les gymnastes. Pour tout oubli ou retard d'engagement du (des) juge(s), l'amende de 50 € sera appliquée. (Voir règlement technique GAc 2022/2023).

Si vous avez des difficultés pour engager vos juges ou juge d'un autre club, contacter Corinne MERCIER : mercier.jpc@orange.fr.

Amende pour absence de juge : 250.00€.

CARTES DE COMPETITION : Les cartes de compétition doivent être remises à la réunion de juges.

MUSIQUES : Utiliser DJGym (format MP3), via votre accès à l'extranet de ffgym.com, prévoir un autre support numérique. **A renseigner au plus tard le 10 mars 2022.**

ENTREES :

Bons de soutien : 5.00€, gratuit pour les licenciés et les moins de 12 ans.